

Réunion d'Information Préalable

Projet éolien de Vaux-sur-Sûre

30 juin 2026

lucéole
Société Coopérative

Vision globale... énergies locales



Présentation des parties concernées

❑ **Commune organisatrice: Vaux-sur-Sûre**

- Président de séance: Yves BESSELING, Bourgmestre de Vaux-sur-Sûre

❑ **Communes concernées:**

- Vaux-sur-Sûre, Libramont, Léglise, Fauvillers, Neufchâteau et Sainte-Ode.

❑ **Porteur du projet: Lucéole, coopérative citoyenne**

- Philippe VERBAUWHEDE, administrateur
- Jean-François GERKENS, administrateur

❑ **Auteur de l'étude d'incidences: CSD Ingénieurs**

- Ir. Laura CLERBOIS, Project Manager

❑ **Modérateur:**

- Olivier COLLE, agence *MOUSTIC*

Ordre du jour

1. Contexte de la réunion
2. Présentation du porteur du projet
3. Présentation du projet éolien
4. Etude d'incidences environnementales
5. Rappels pour consultation
6. Questions - Réponses / Suggestions et observations
7. Clôture réunion et verre convivial

Timing

19h - 19h45

PRÉSENTATIONS

19h45 - 20H30

QUESTIONS / RÉPONSES



1. Contexte de la réunion

❑ **Objet de la demande:**

- Implantation de 4 éoliennes à Juseret - E25 (Vaux-sur-Sûre)

❑ **Porteur du projet**

- Lucéole, coopérative citoyenne

❑ **Procédure légale:**

- Demande de permis unique

❑ **Autorités compétentes pour le permis:**

- Fonctionnaire Technique et Fonctionnaire Délégué (Région Wallonne)

Pourquoi une réunion d'information préalable ?

Permettre au porteur de projet:

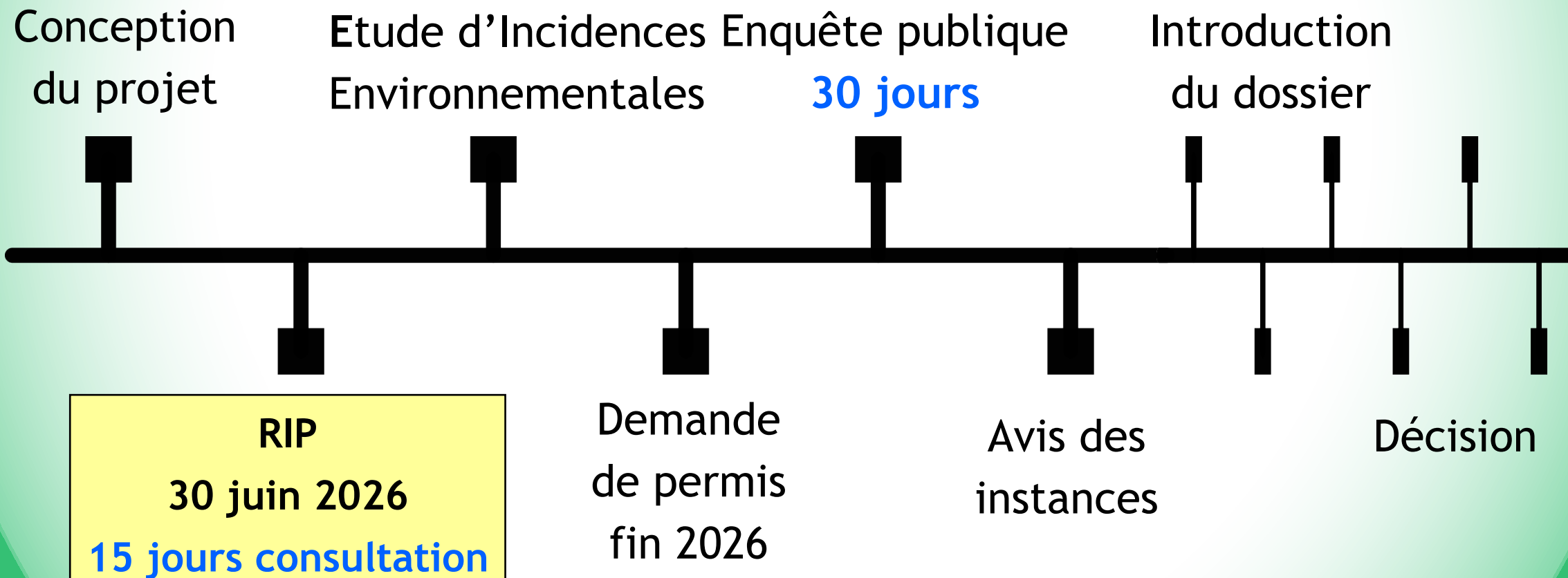
- de présenter son projet au public
- de faire rapport sur l'appel à manifestation d'intérêt pour participation au projet



Permettre au public :

- de s'informer
- d'émettre ses observations et suggestions
- mettre en évidence des points particuliers à aborder lors de la réalisation de l'EIE
- de présenter des alternatives techniques raisonnablement envisageables par le porteur

Etapes de la procédure de permis



Comment participer à la consultation?



- ☐ Dans un délai de 15 jours après la RIP, soit jusqu'au 15 juillet ,
- ☐ Adresser par écrit vos suggestions et observations destinées à l'EIE, en précisant votre nom, adresse et projet concerné :
 - Au Collège communal de Vaux-sur-Sûre:
 - Par courrier postal:
Collège communal de Vaux-sur-Sûre
Chaussée de Neufchâteau, 36 à 6640 Vaux-sur-Sûre
 - ou par Email:
urbanisme@vauxsursure.be



Comment participer à la consultation?



- Et en copie à Lucéole:
 - Par courrier postal:
Lucéole
Rue de Rimbiéry, 76 Boîte B
6723 Habay-la-Vieille
 - ou par Email:
info@luceole.be

qui le communiquera à l'auteur de EIE.

Informations officielles RIP



Présentation RIP ?

- sur demande auprès de l'administration communale de Vaux-sur-Sûre.

Vidéo présentations RIP ?

- A partir du 01 juillet, disponible pour une durée de 15 jours sur le site internet de Lucéole.

[https://luceole.be//luceole/content/Projet_Juseret_E25/
Projet_Juseret_E25.php](https://luceole.be//luceole/content/Projet_Juseret_E25/Projet_Juseret_E25.php)

2. Présentation porteur de projet

lucéole
Société Coopérative

Vision globale... énergies locales





- Coopérative Citoyenne Energie Renouvelable
- Créée en 2010 (Habay)
- Agréée Conseil National de la Coopération

En partenariat avec:

- 2 Coopératives Citoyennes ER Province Luxembourg:
 - Vents du Sud : créée en 2012 / Arlon
 - Wattardenne : créée en 2018 / Neufchâteau - Libramont
- REScoop Wallonie et Aspiravi comme partenaires techniques de développement.

Les Coopératives Citoyennes

❑ Pour quoi, pour qui?

- Agir pour transition énergétique en développant projets locaux de production Energie Renouvelable (ER).
- Permettre aux citoyens:
 - de s'impliquer dans transition énergétique
 - de se réapproprier l'énergie
 - d'être co-propriétaires de moyens de production ER

Les Coopératives Citoyennes

☐ Modèle coopératif:

- Gouvernance démocratique:
 - Décisions importantes prises en Assemblée Générale
 - UN(E) Coopératrice - Coopérateur = UNE Voix
- Administrateurs:
 - Bénévoles
 - Aucun mandat politique & conflit d'intérêts avec projets coopérative



- ❑ Plus de 2.500 Coopérateurs,
principalement de la province de Luxembourg
- ❑ Plus de 2,5 millions € de capital
(souscriptions parts coopérateurs)
- ❑ Part coopérateur à 100 €, Max 50 parts / coopérateur
- ❑ Parts coopérateurs = investir dans :
 - *Transition énergétique*
 - *Production locale*
 - *Modèle économique transparent*
- ❑ Collaboration sur la plupart des projets réalisés ou en cours

Nos moyens de productions



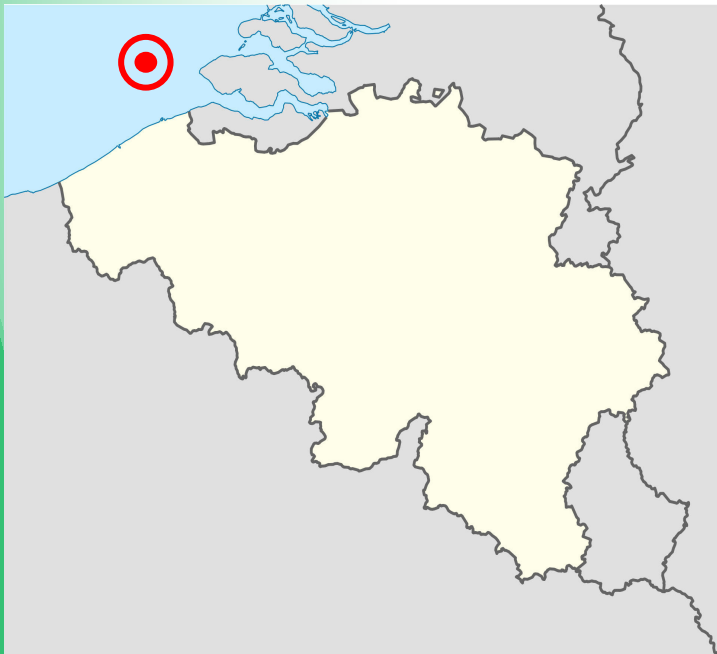
*Eoliennes
de Fauvillers
et
de Hondelange*

Centrales Hydroélectriques sur l'Ourthe et la Sambre



Participation dans Seacoop

5 éoliennes Northwind



Parc Northwind, au total 72 éoliennes de 3MW



COCITER
www.cociter.be

**L'ÉNERGIE
CITOYENNE
VOUS
PROTÈGE !**

COCITER PLAFONNE SES PRIX EN CAS DE CRISE

- Coopérative citoyenne de fourniture d'électricité renouvelable locale
- Créée par coopératives citoyennes
- 15.000 clients en Wallonie
- Tarif le plus stable et le plus bas du marché en Wallonie.
- Accessible aux coopérateurs des coopératives de production.



fourniture d'électricité
100% verte, locale
& citoyenne



coopérateurs

engagement &
investissement



NOTRE CIRCUIT COURT

 **COCITER**
fournisseur citoyen



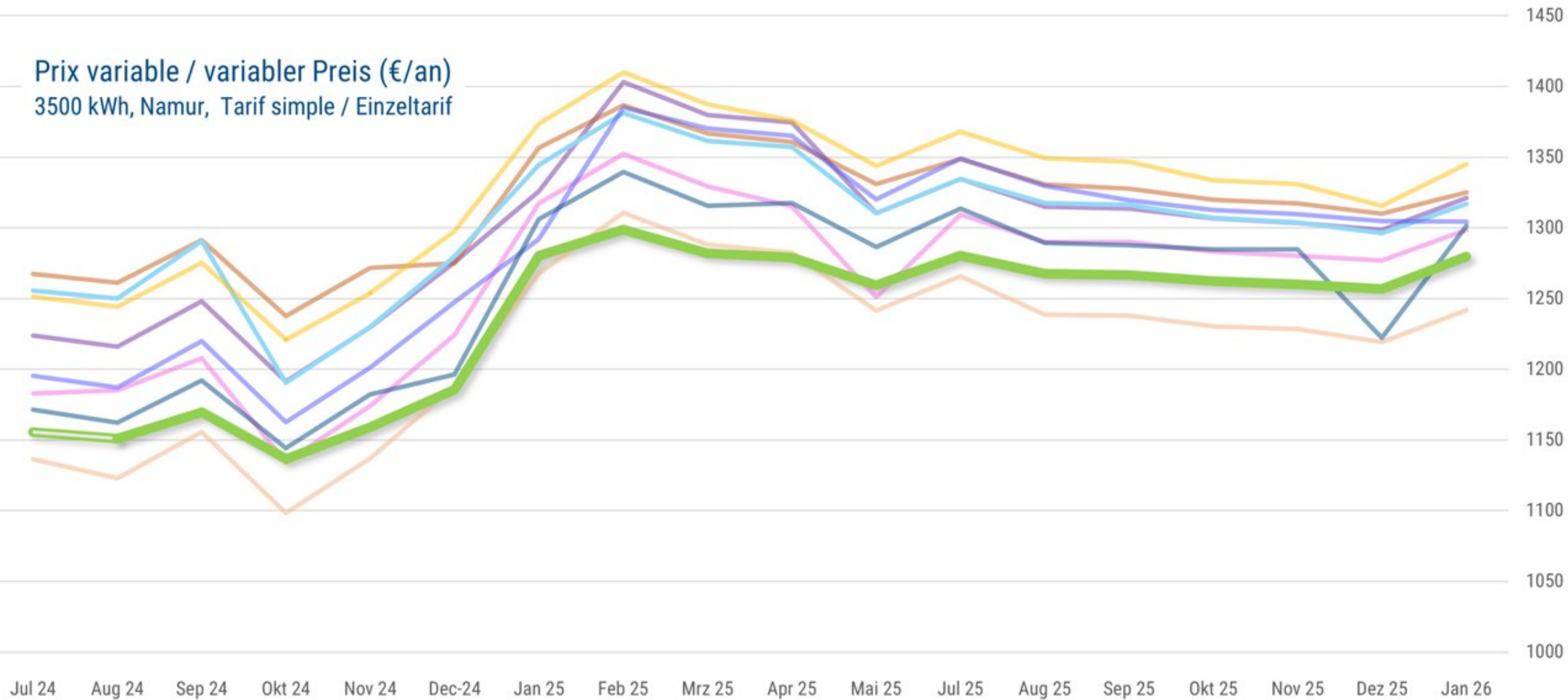
coopératives en Wallonie



production & vente
d'électricité verte
en Wallonie

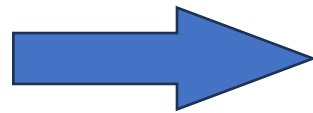
BOLT DATS 24 ENECO ENGIE LUMINUS MEGA OCTA+ TotalEnergies COCITER

Prix variable / variabler Preis (€/an)
3500 kWh, Namur, Tarif simple / Einzeltarif



Pourquoi l'éolien?

☐ ~~Energies fossiles~~



Max Energies Renouvelables

- Objectif neutralité carbone 2050
- Limiter le dérèglement climatique & le déclin de la biodiversité.

Pourquoi l'éolien?

□ Indépendance énergétique et résilience

- Pas de dépendance aux événements géopolitiques
 - ... aucun régime ou crise ne peut agir sur le vent !
- Energies Renouvelables
 - = seules énergies primaires produites en Belgique
- Interconnexion des réseaux européens
- Complémentarité autres ER (solaire / biomasse / géothermie)

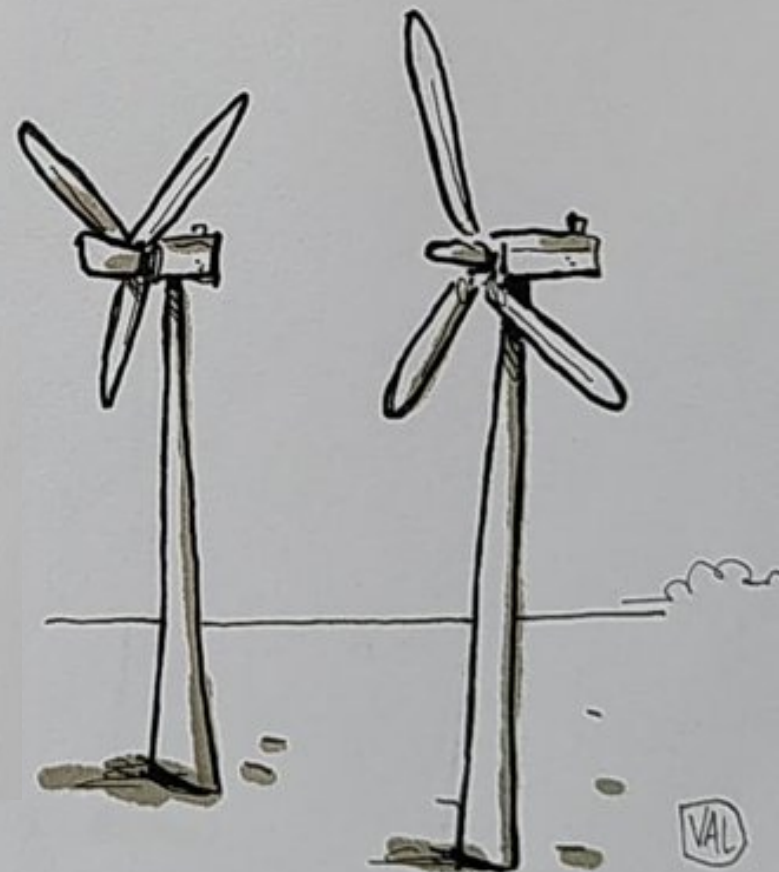
Pourquoi l'éolien?

□ Avantages économiques

- Energie la moins chère
- Retours financiers locaux notamment via taxes communales.

Taxe de 617 € / an pour chaque 0,1 MW installé

Si 4 éoliennes de 6 MW : 24 MW donc 148.000 € par an.



3. Présentation du projet éolien de Vaux-sur-Sûre / Juseret

Cadre législatif

Cadre de
référence pour
l'implantation
d'éoliennes en
Région wallonne
(en évolution)

CODT

Conditions
sectorielles



Respect d'une distance équivalente à 500m + $\frac{1}{2}$ fois la hauteur totale de l'éolienne par rapport aux zones d'habitat



Min. de 400m pour les habitations isolées

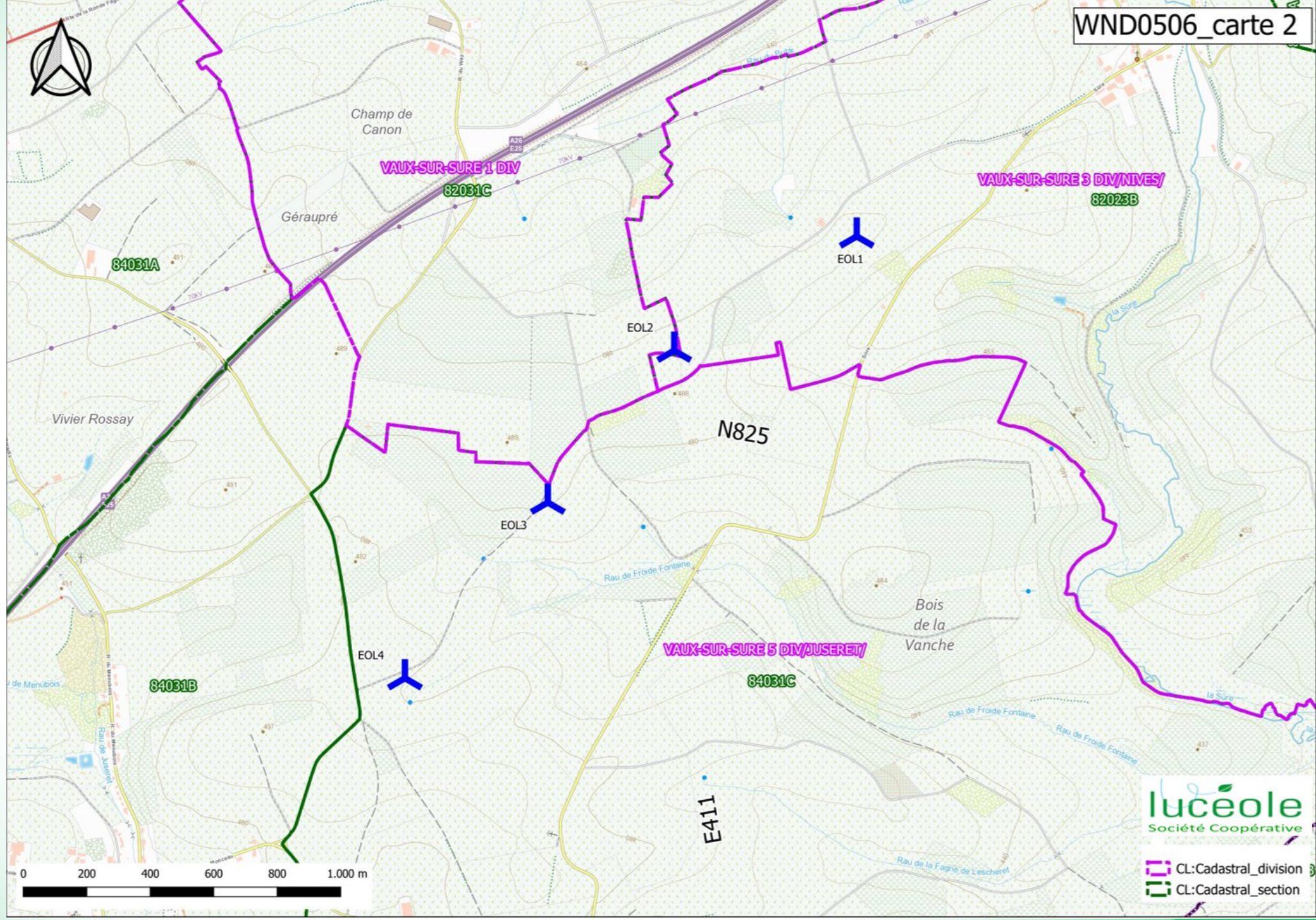


Implantation privilégiée à proximité d'infrastructures structurantes et dans les zonings est privilégiée

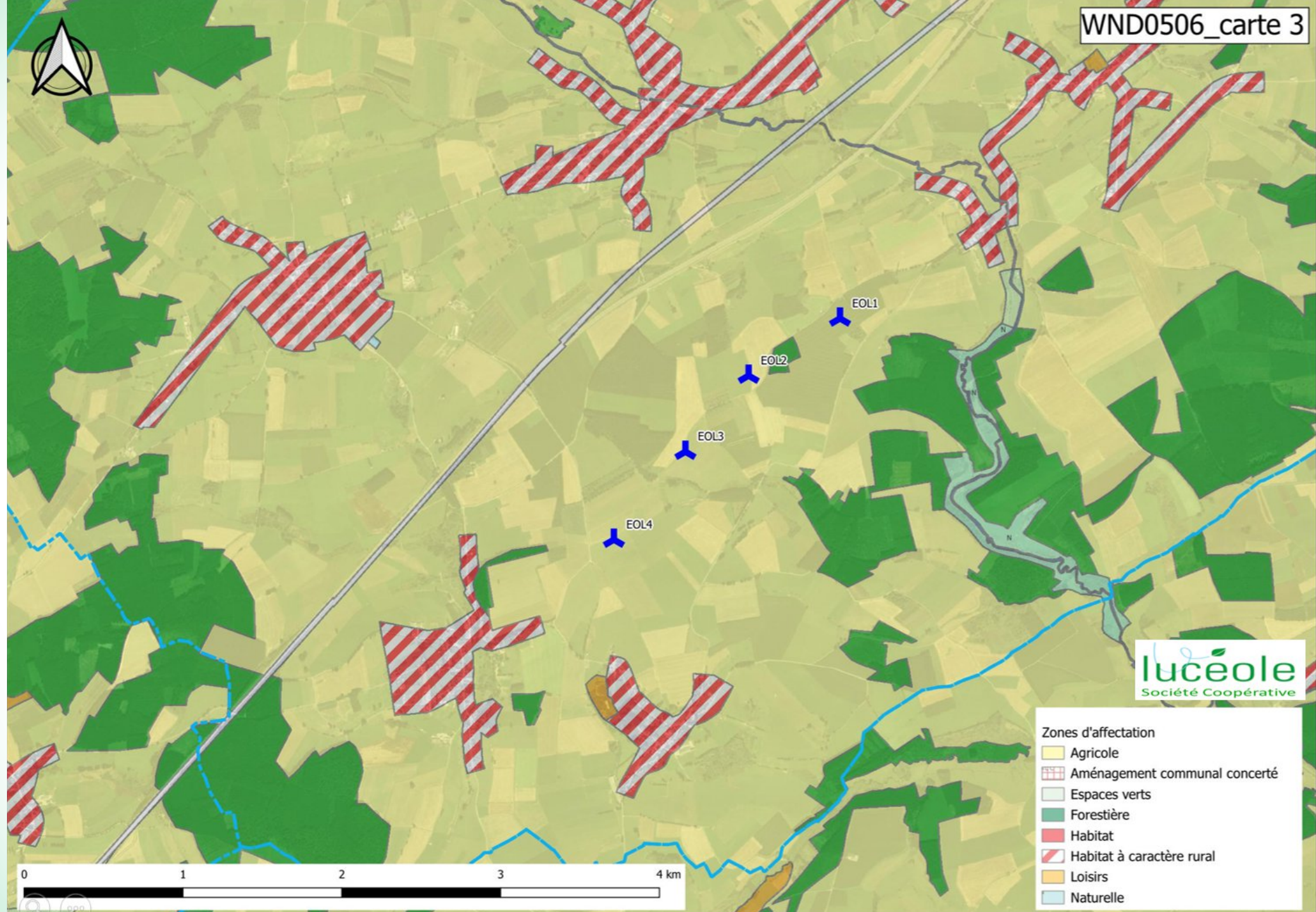


Distance de sécurité par rapport aux lignes HT, conduites de gaz

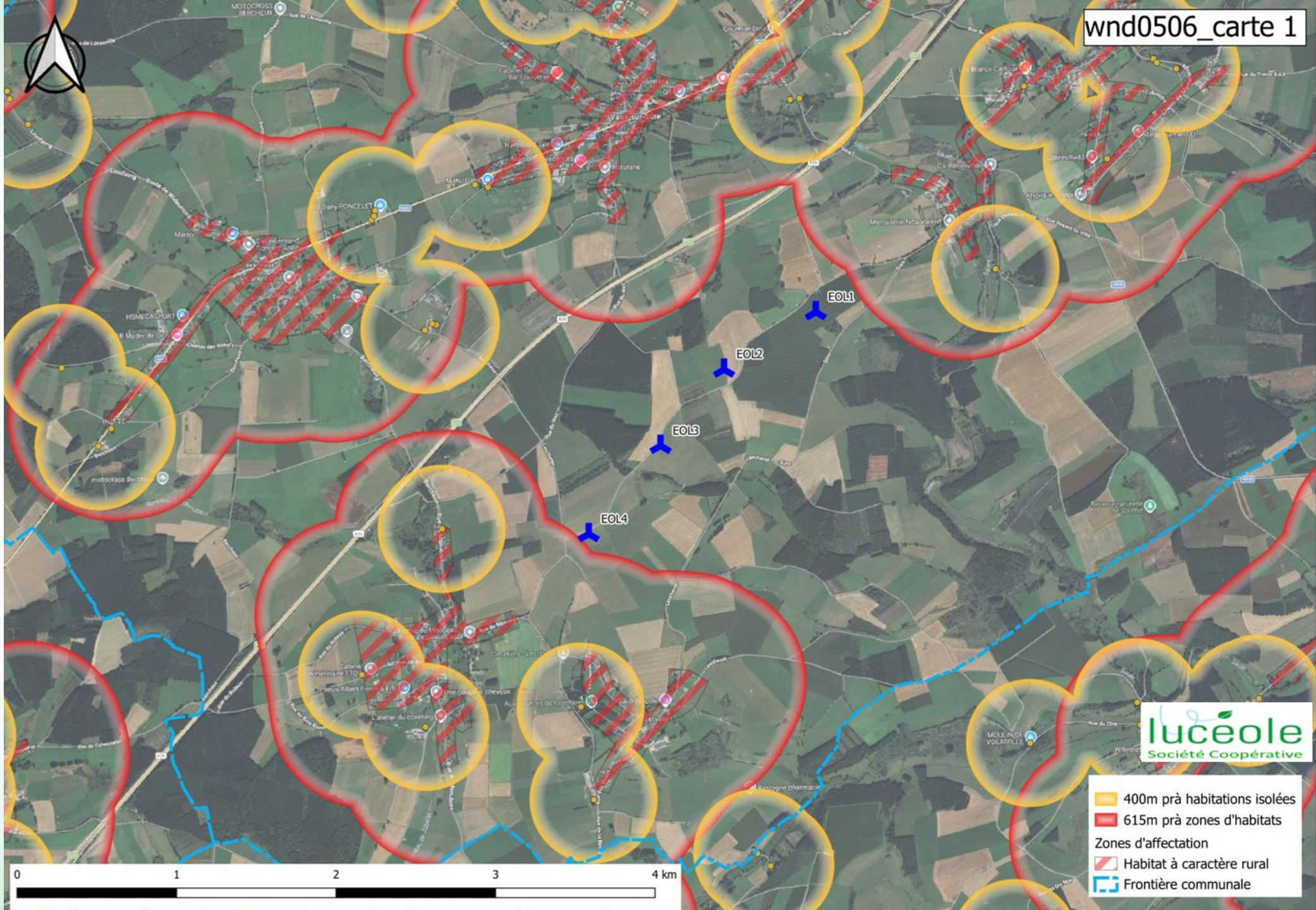
Implantation des 4 éoliennes



Zones plan de secteur

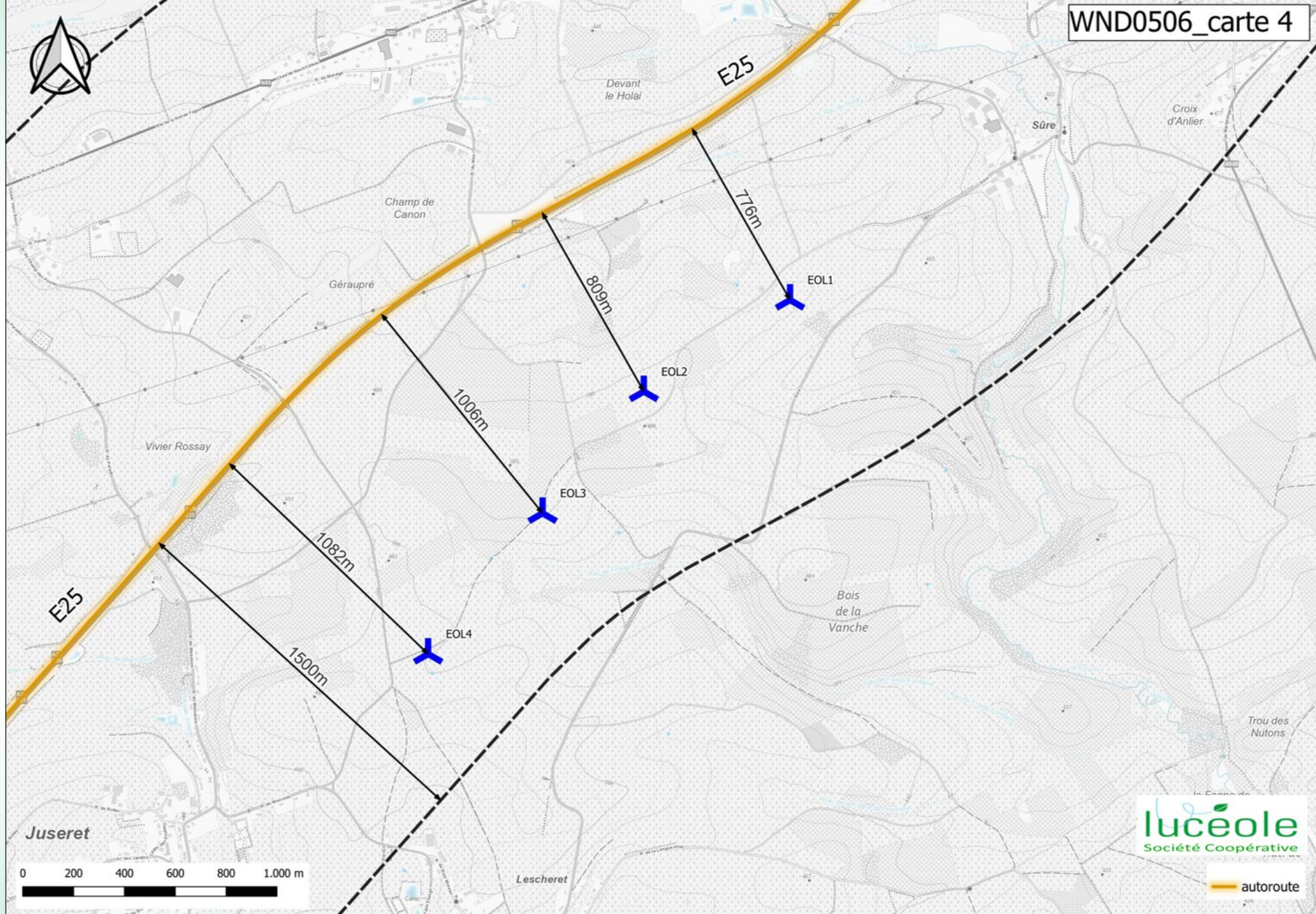


Carte des contraintes

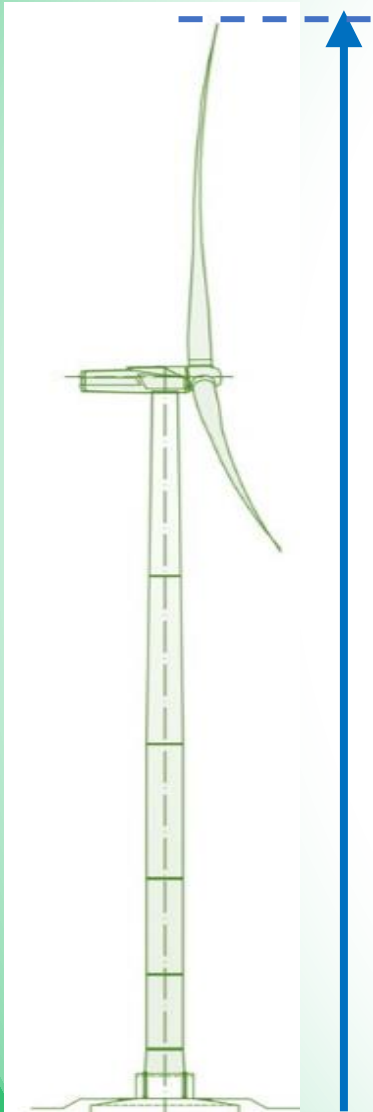


Distances éoliennes

-
E 25



Caractéristiques du projet



Hauteur totale
max 230m

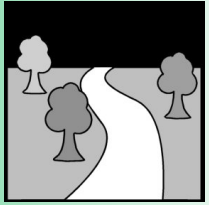
- Projet de 4 éoliennes
- Hauteur totale : maximum 230m
- Puissance unitaire : 3 à 7 MW en fonction du modèle considéré
- Production estimée : 65.000 MWh/an
= consommation de 18.000 ménages
= 31.000 tonnes/an de CO2 évitées

Pourquoi ce projet ?



Habitations

Distances respectées par rapport aux zones d'habitat / Pas d'habitation isolée / Topographie locale



Infrastructures et voiries existantes

Proximité de la E25 (cadre de référence)
Impact réduit sur terres agricoles



Impact environnemental

Respect des distances zones boisées, Natura 2000 et activités avifaune connues



Production

Zone avec très bon potentiel venteux

Rapport de l'appel à manifestation d'intérêt des pouvoirs publics

Quoi ?

- Article 83, alinéa 3, 1° du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement stipule que le demandeur ouvre la participation aux pouvoirs locaux via à un appel à manifestation d'intérêt.

Appels adressés aux:

- Communes de Vaux-sur-Sûre et de Fauvillers le 01 juin.

Réponses:

- Les 2 communes ont décliné notre appel pour une participation communale au projet.

La coopérative Lucéole reste néanmoins ouverte à des discussions futures pour une éventuelle participation des communes au projet.

Appel à manifestation d'intérêt de riverains et citoyens

Quoi ?

- Ouverture à des coopératives locales existantes ou à venir.

Projet déjà coopératif

- Projet déjà porté par les 3 coopératives citoyennes de la Province de Luxembourg



- Invitation à nous rejoindre ...

Mais

- Ouvert à toute coopérative citoyenne locale qui se créerait autour de ce projet.

4. Etude d'incidences environnementales



Projet éolien à Juseret-E25

Étude d'incidences sur l'environnement

Réunion d'information préalable (RIP) – 30/06/2026

CSDINGENIEURS 
INGÉNIEUX PAR NATURE

Pourquoi une étude d'incidences sur l'environnement ?

- Puissance électrique totale ≥ 3 MW $\rightarrow$ étude d'incidences imposée par la législation
- Procédure de demande de permis unique régie par le « **Code de l'Environnement** » et le « **Code du Développement Territorial** » (CoDT)
- Étude d'incidences = annexe à la demande de permis unique

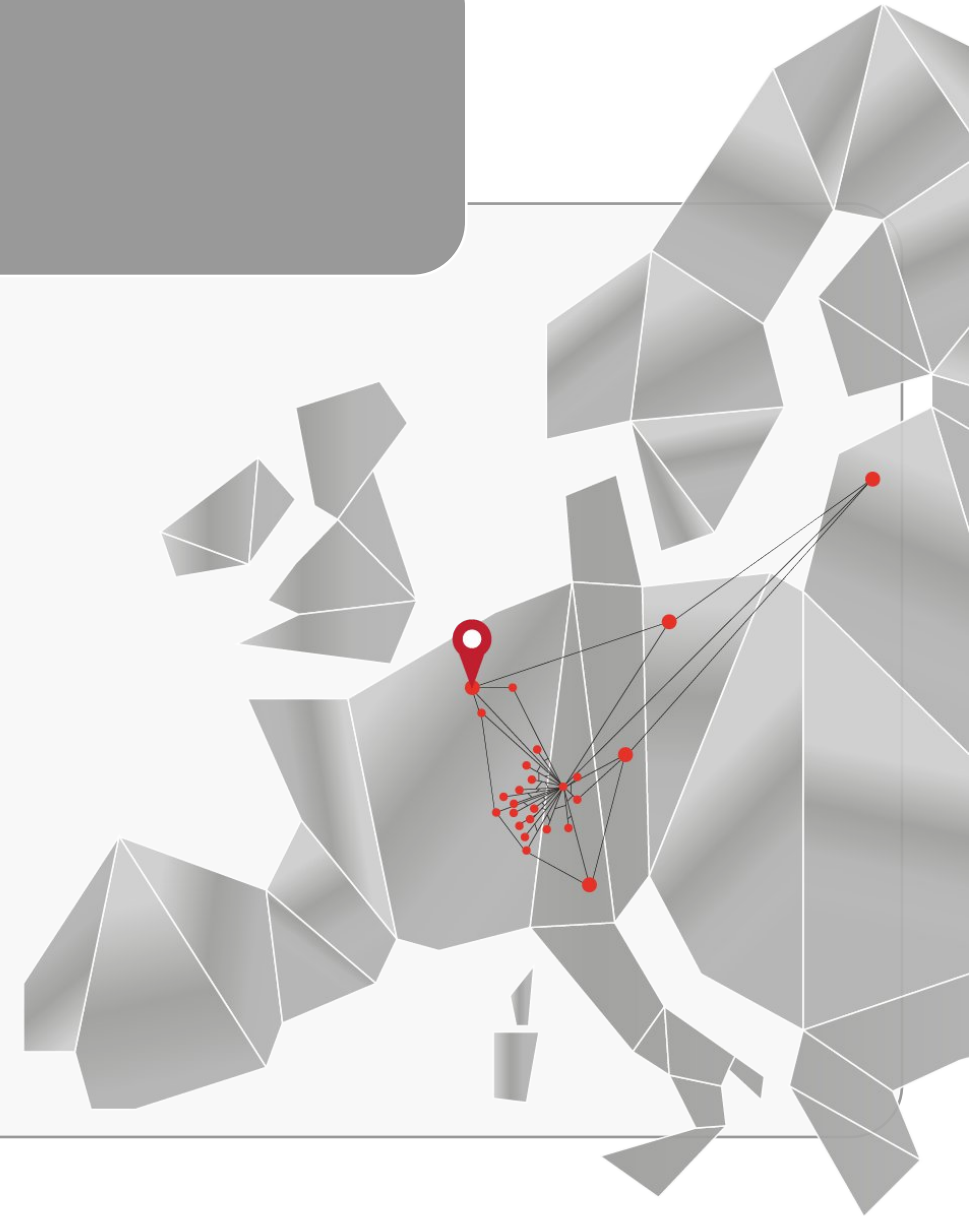
Qu'est-ce qu'une étude d'incidences sur l'environnement ?

- C'est un outil :
 - d'orientation pour le **demandeur**
 - d'aide à la décision pour les **autorités**
 - d'information pour le **public**
- Réalisé par un bureau **agréé** par la Région wallonne
 - Indépendance
 - Compétences
 - Expérience

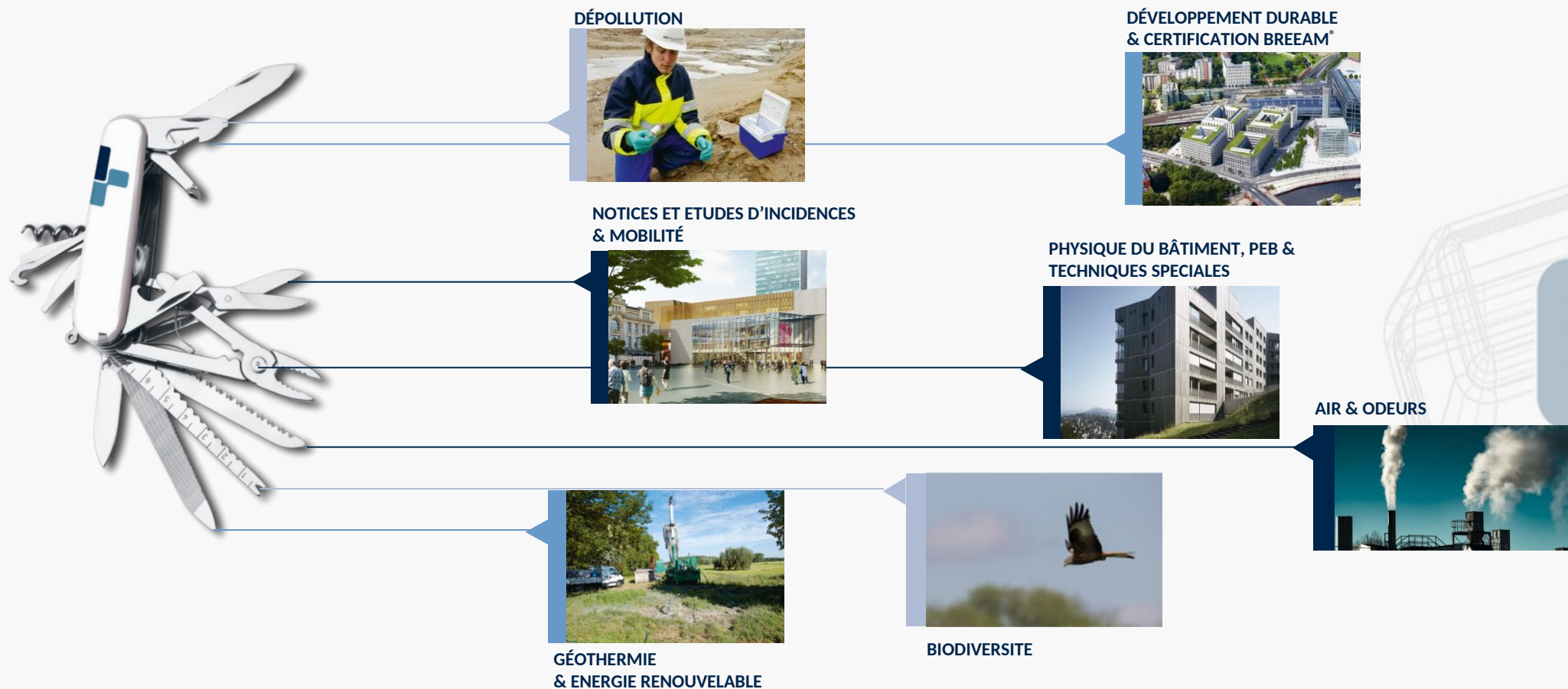


Qui est CSD Ingénieurs Conseils ?

- **Groupe européen d'ingénierie:**
 - Équipe pluridisciplinaire
> 1000 collaborateurs dont 80 en Belgique
 - 50 années d'expérience en Europe
> 30 années en Belgique
> 400 évaluations environnementales
 - Ancrage local : Namur, Liège, Arlon et Bruxelles

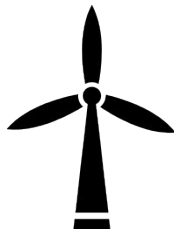


Qui est CSD Ingénieurs Conseils ?



Quels sont les objectifs de la Réunion d'Information Préalable (RIP) ?

Présentation
de l'avant-projet



DEMANDEUR

Informations, observations,
suggestions :

- **Points particuliers** qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences
- **Alternatives** raisonnablement envisageables par le demandeur



→ compléter le contenu
'standard' de l'étude

PUBLIC

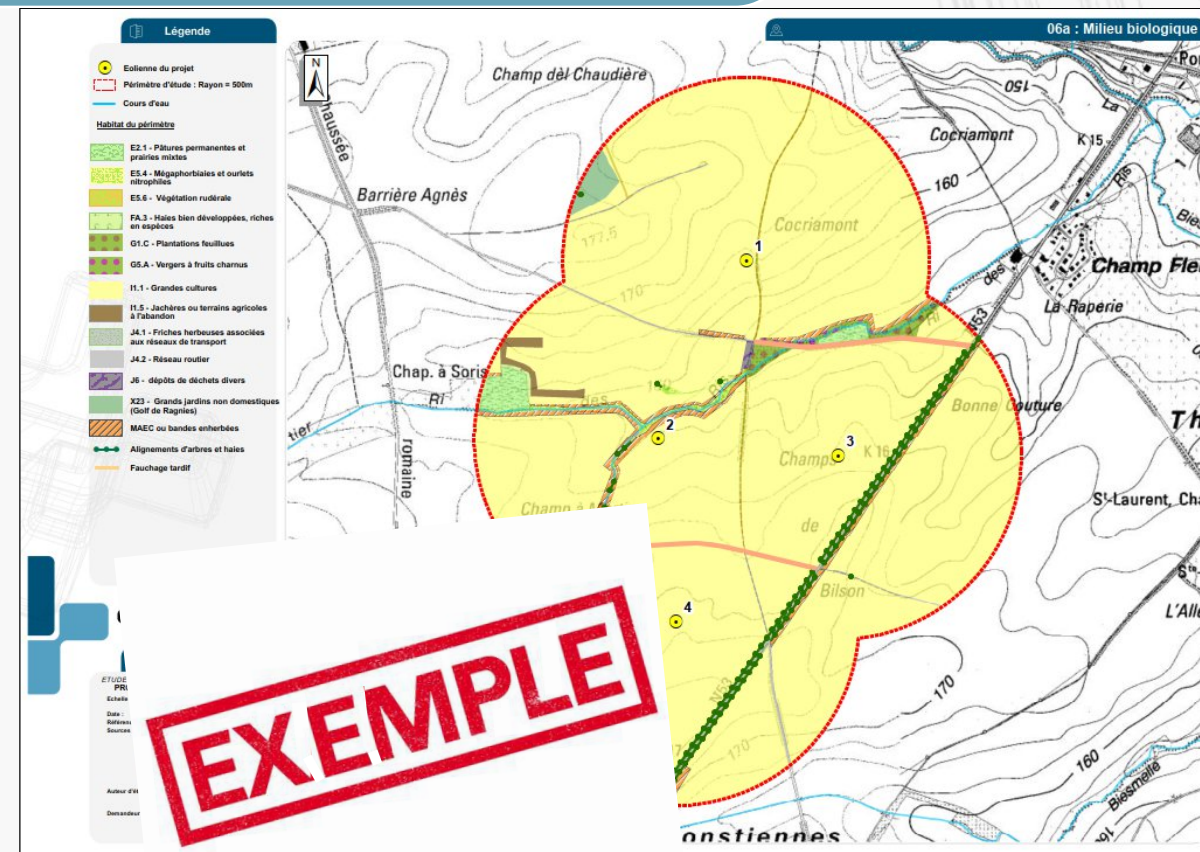
Quel est le contenu d'une étude d'incidences sur l'environnement ?

- Présentation du projet
- Analyse de la **situation existante** de l'environnement
- Évaluation des **effets du projet et de son chantier** sur l'environnement
Sol et Sous-sol, Eaux, Air et Climat, Milieu biologique, Paysage et Patrimoine, Acoustique, Ombrage, Activités socio-économiques, Infrastructures, Sécurité, Urbanisme et Aménagement du territoire, Déchets, ...
- Étude des éventuelles **alternatives** (techniques, d'implantation, de localisation)
- Proposition de mesures pour éviter / réduire / compenser les incidences négatives sur l'environnement
= **RECOMMANDATIONS**

Quel est le contenu d'une étude d'incidences sur l'environnement ?

MILIEU BIOLOGIQUE

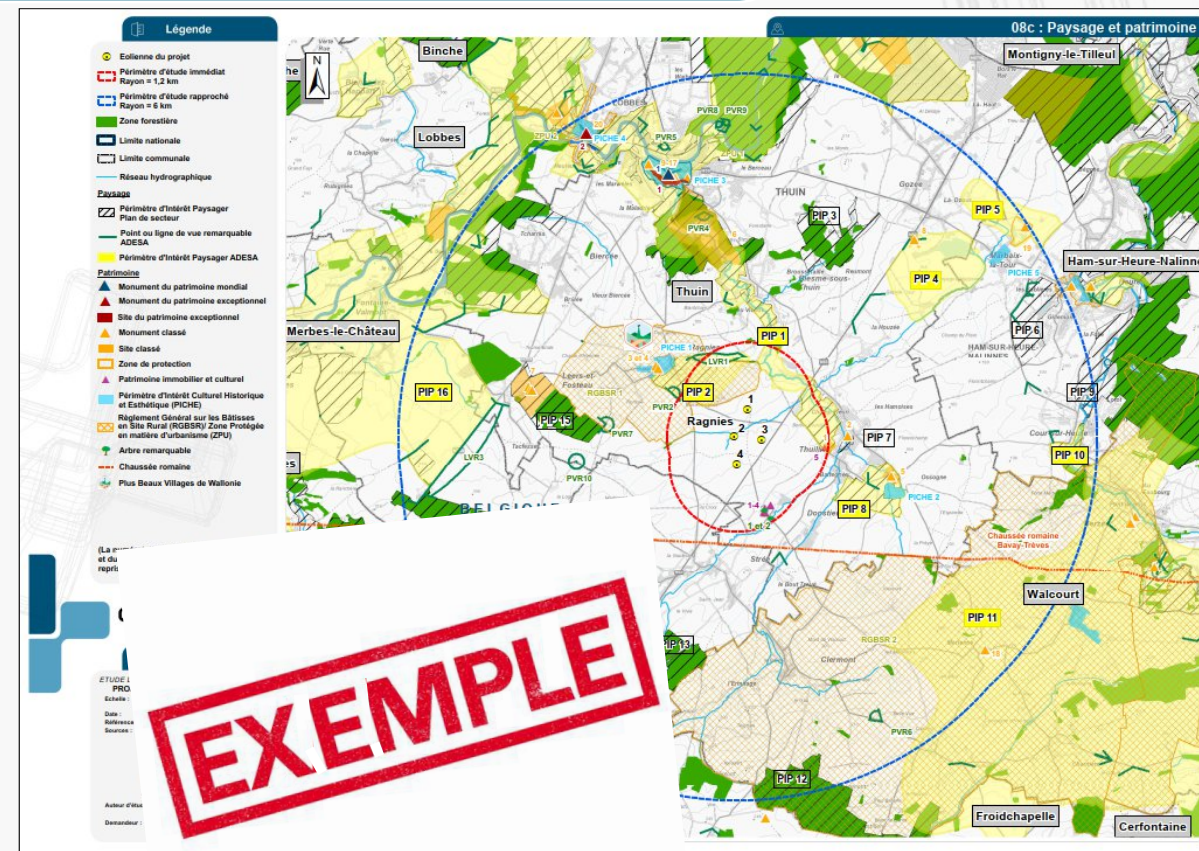
- Relevés dans un rayon de 500 m et durant environ 1 an :
 - Habitats biologiques
 - Oiseaux (en nidification, en migration, hivernants)
 - Chauves-souris
- Caractérisation de la qualité et de l'attractivité biologique du site



Quel est le contenu d'une étude d'incidences sur l'environnement ?

PAYSAGE ET PATRIMOINE

- Inventaire et caractérisation des zones d'habitat et habitations isolées
- Qualité paysagère et patrimoniale :
 - Périmètres d'intérêt paysager, points de vue remarquables, etc.
 - Sites et monuments classés, etc.

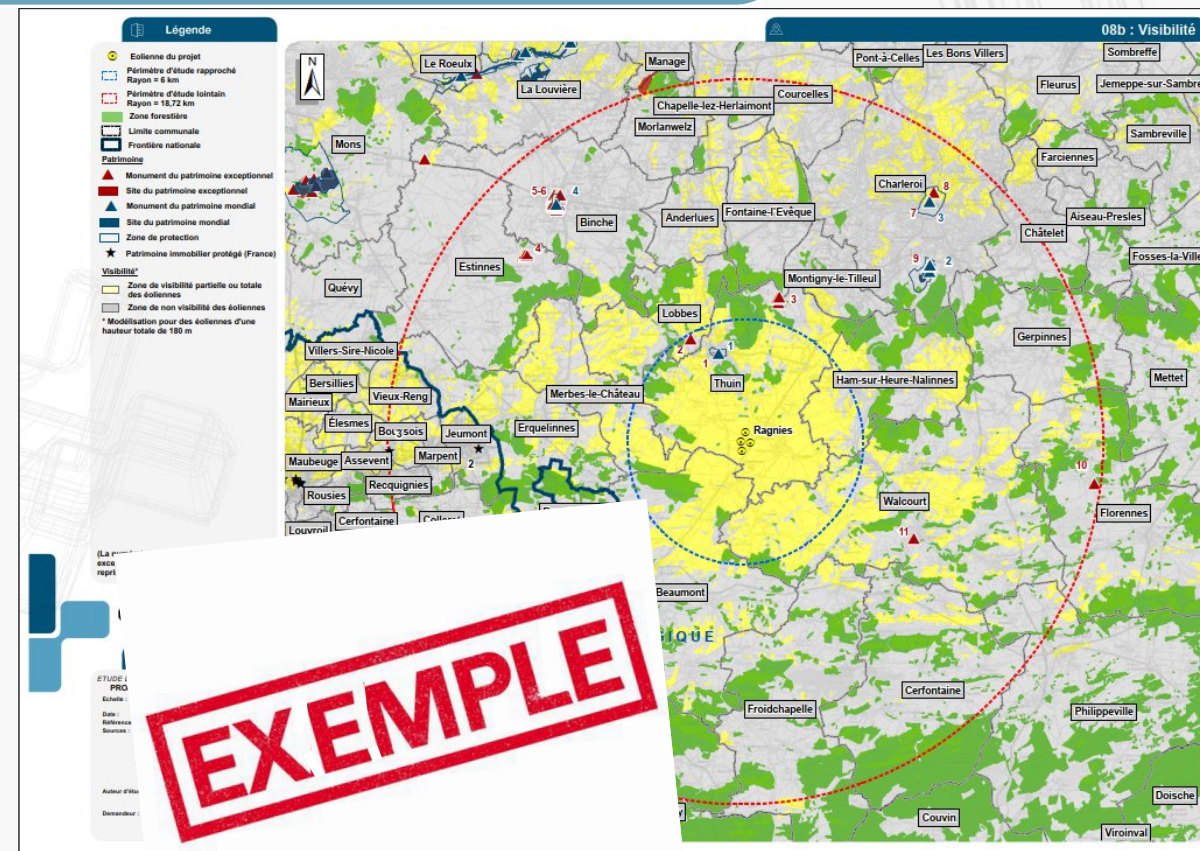


Quel est le contenu d'une étude d'incidences sur l'environnement ?

PAYSAGE ET PATRIMOINE

Visibilité du projet :

- Modélisation sur base du relief et des zones boisées
- Périmètre d'étude d'environ 15-20 km (selon la formule du Cadre de référence)
- Zones grises = projet non visible



Quel est le contenu d'une étude d'incidences sur l'environnement ?

PAYSAGE ET PATRIMOINE

Impact paysager :

- Illustration par des photomontages depuis des zones habitées, points de vue, sites emblématiques, etc.

Photomontage 01 : Emines, rue Trieux des Frères

Cadrage vue panoramique



Cadrage vision humaine



Projet éolien à La Bruyère (Emines)

Données de localisation : vue 01 Carte de localisation

Coordonnées Lambert
Altitude
Distance de l'éolienne d
Angle de visée
(par rapport au nord)
Champ de vision f
Données t
Type d'éol
Hauteur
Diamè
Balis
Balb...
Date de prise de vue

EXEMPLE

Quel est le contenu d'une étude d'incidences sur l'environnement ?

ENVIRONNEMENT SONORE

- Mesure de bruit avec un sonomètre pour caractériser l'ambiance sonore **existante** au niveau des zones habitées proches



Quel est le contenu d'une étude d'incidences sur l'environnement ?

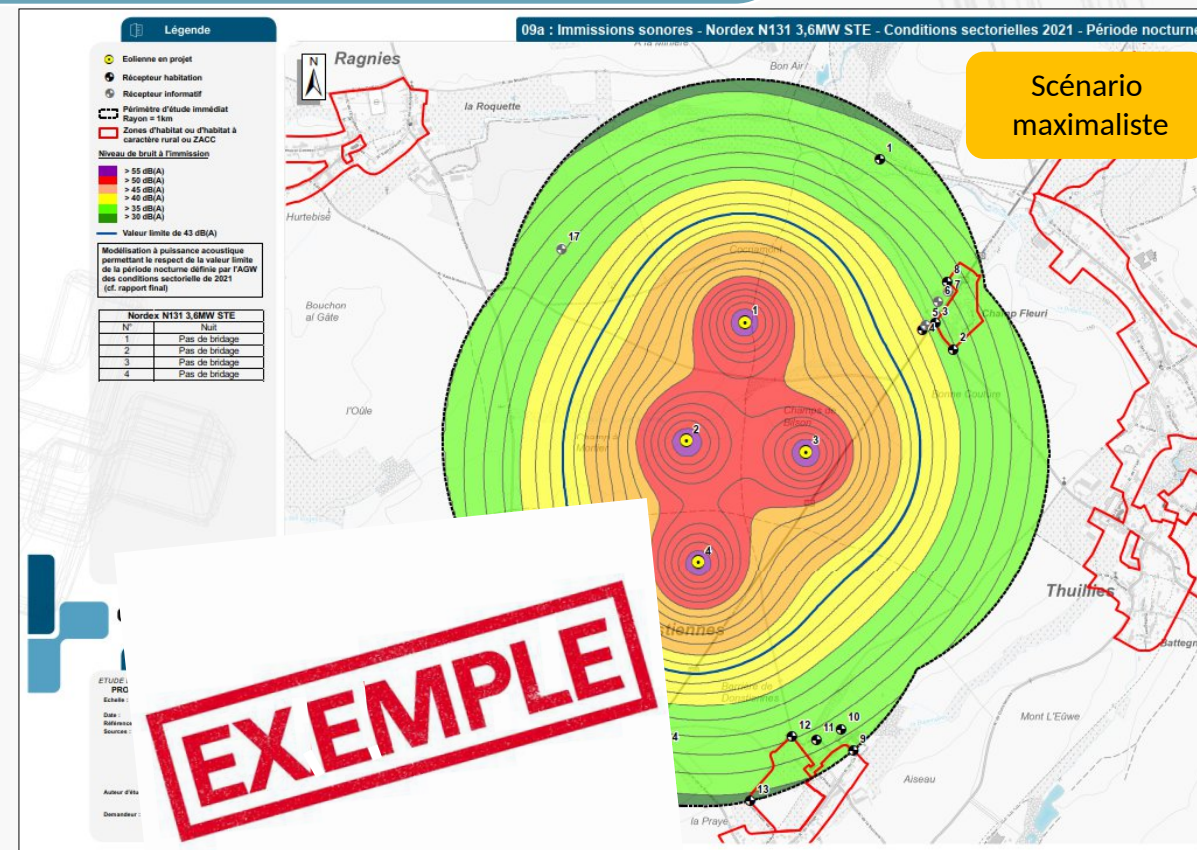
ENVIRONNEMENT SONORE

Impact acoustique :

- Modélisation des niveaux sonores générés par le projet
- Comparaison aux valeurs limites réglementaires

Recommandations :

- Bridage acoustique si besoin
- Suivi acoustique post-implantation



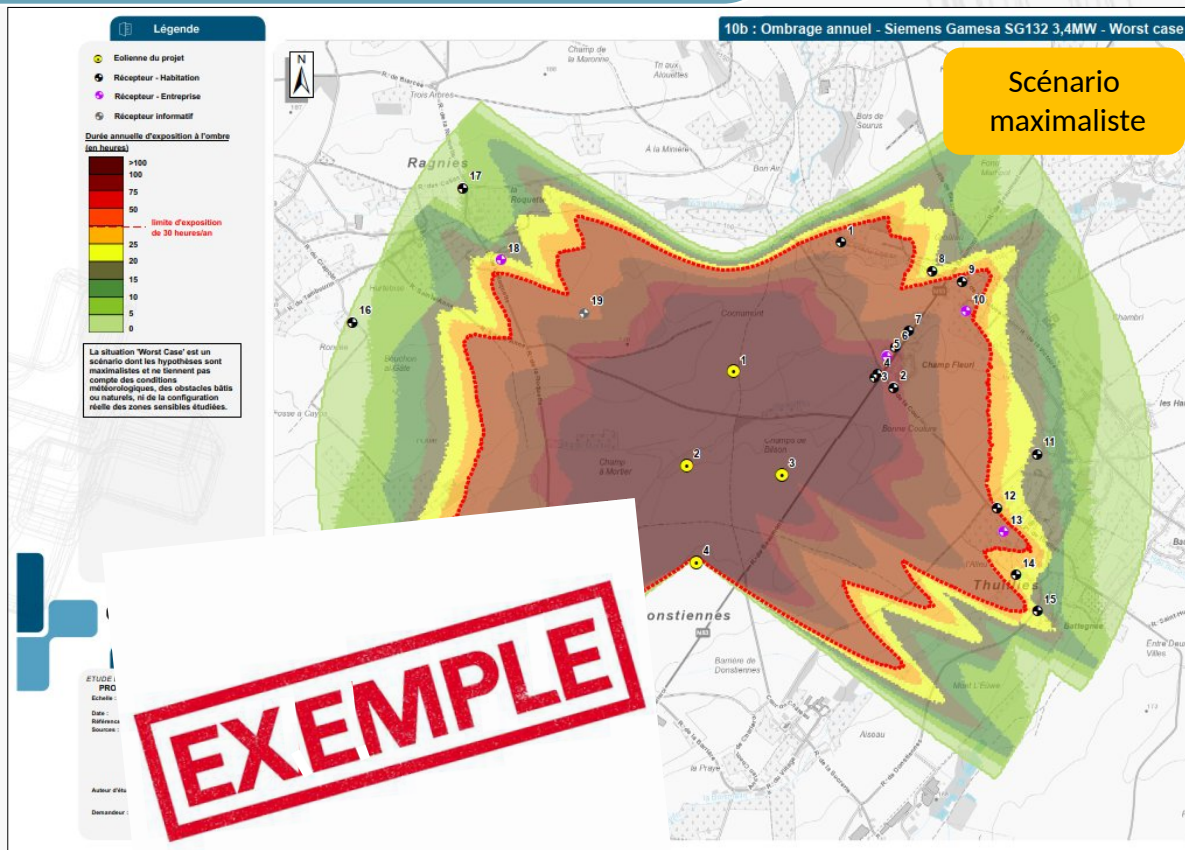
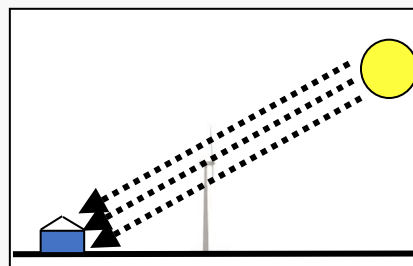
Quel est le contenu d'une étude d'incidences sur l'environnement ?

OMBRE MOUVANTE

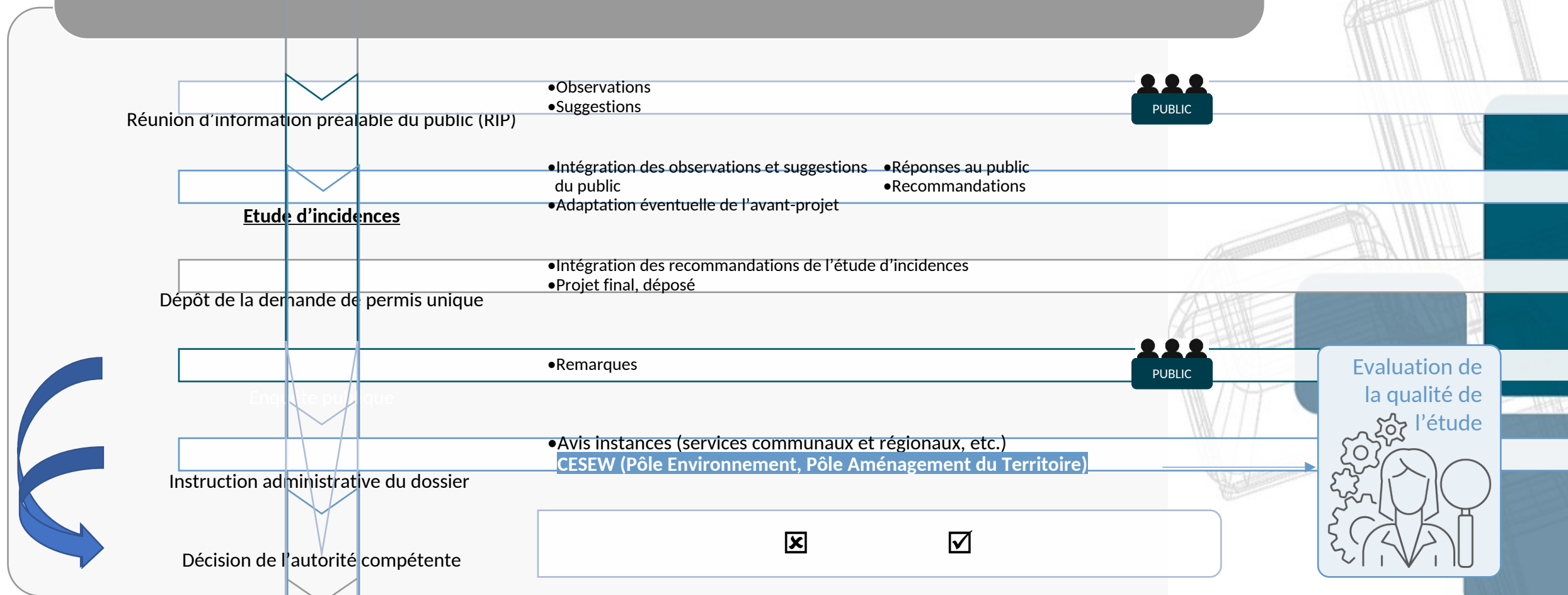
- **Modélisation** de la durée d'ombre mouvante générée par le projet
- Comparaison aux valeurs limites réglementaires (30 min/jour et 30 h/an)

Recommandation :

- Module d'arrêt si besoin



Quand intervient l'étude d'incidence l'environnement ?





Merci pour votre attention

CSDINGENIEURS 
INGÉNIEUX PAR NATURE

5. Rappels pour consultation

Comment participer à la consultation?



- ☐ Dans un délai de 15 jours après la RIP, soit jusqu'au 15 juillet ,
- ☐ Adresser par écrit vos suggestions et observations destinées à l'EIE, en précisant votre nom, adresse et projet concerné :



- Au Collège communal de Vaux-sur-Sûre:
 - Par courrier postal:
Collège communal de Vaux-sur-Sûre
Chaussée de Neufchâteau, 36 à 6640 Vaux-sur-Sûre
 - ou par Email:
urbanisme@vauxsursure.be

Comment participer à la consultation?



- Et en copie à Lucéole:
 - Par courrier postal:
Lucéole
Rue de Rimbiéry, 76 Boîte B
6723 Habay-la-Vieille
 - ou par Email:
info@luceole.be

qui le communiquera à l'auteur de EIE.

Informations officielles RIP



Présentation RIP ?

- sur demande auprès de l'administration communale de Vaux-sur-Sûre.

Vidéo présentations RIP ?

- A partir du 01 juillet, disponible pour une durée de 15 jours sur le site internet de Lucéole.

[https://luceole.be//luceole/content/Projet_Juseret_E25/
Projet_Juseret_E25.php](https://luceole.be//luceole/content/Projet_Juseret_E25/Projet_Juseret_E25.php)

6. Questions - Réponses / Suggestions et observations



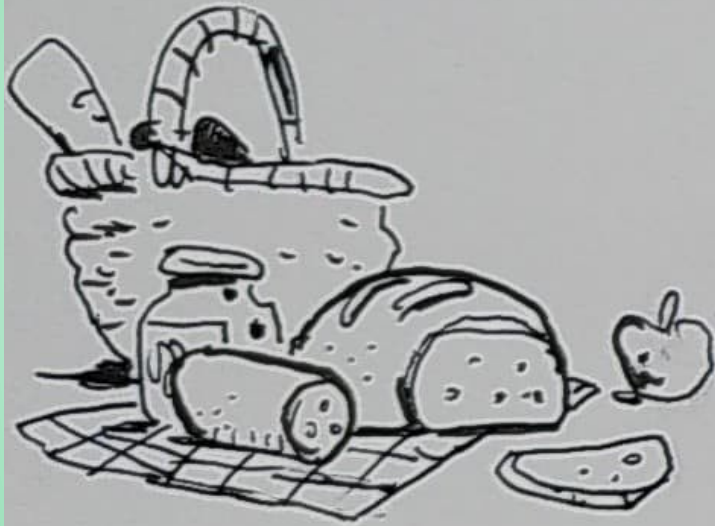
7. Clôture réunion et verre convivial



Visions globales... énergies locales



CONSOMMEZ LOCAL !



DE LA BOUFFE
DU COIN



DES BOISSONS
DU COIN



DE L'ÉNERGIE
DU COIN

.....et bières locales

